

AVIS DE CLASSEMENT DU COMITE DE SELECTION

SEANCE du 8 octobre 2024

en réponse à l'avis d'appel à candidatures

*Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.*

**Objet :** L'appel à candidatures vise la création d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) itinérant dédié aux personnes présentant des troubles psychiques dans le Pays de Bray.

**Classement du comité de sélection :** Un dossier a été reçu par le secrétariat du comité de sélection et déclaré recevable. Le classement a été établi conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. Association d'Aide Rurale du Pays de Bray (AARPB) La Brèche

L'avis du comité de sélection fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 8 octobre 2024,

L'Adjoint à la Directrice de l'autonomie,



Jérôme DUPONT